



NOTE DE POLITIQUE BUDGETAIRE

présentée par le Collège communal

Séance du conseil communal du 19/12/2018

BUDGET 2019

Introduction

À l'aube de la nouvelle législature 2019-2024, l'objectif du Collège communal (représenté par les groupes Union Villageoise et ADN) est de pouvoir proposer une gestion de notre commune en bon père de famille et en toute transparence, et particulièrement dans le domaine des finances communales.

C'est la raison pour laquelle, nous avons rédigé, à l'attention du Conseil communal et de tous les habitants de Houyet, cette **note de politique budgétaire** qui accompagne le budget 2019. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, ce document illustre de manière assez détaillée les principales orientations budgétaires de l'année à venir.

Au regard des missions d'une commune, les finances communales sont transversales. Elles sont le reflet et le fondement même des projets d'investissements et de son mode de fonctionnement. C'est pourquoi, il importe de mettre en place une gestion raisonnée (responsable et constructive) et raisonnable (éviter le gaspillage et investir dans les priorités essentielles) de l'argent de nos contribuables. Nous voulons travailler avec des finances saines et les choix posés sont guidés par le souci de l'intérêt général.

L'objectif du Collège est de continuer à investir dans des projets indispensables pour le bon développement de notre commune et d'améliorer les services à la population au moindre coût, c'est-à-dire sans augmenter les taxes dans la mesure où elles ne sont pas imposées par l'autorité supérieure, tout en procurant à ses concitoyens les services leur permettant d'améliorer au mieux leur bien-être collectif.

Notre fil conducteur dans les choix posés sera également de veiller à répartir équitablement, entre les dix entités houyetoises et leurs hameaux, les moyens financiers dont la Commune dispose pour tous les domaines d'action dont elle est investie. En effet, un de nos souhaits permanents est de pouvoir fédérer les villages entre eux et créer un sentiment d'appartenance à la collectivité de notre belle commune.

Au travers des grands axes du budget 2019, le Collège communal souhaite revenir aux besoins essentiels des citoyens. Bien-sûr, tous ne pourront pas être réalisés dès les premiers instants, et nous sommes conscients des contraintes budgétaires qui, à l'avenir, pourraient nous être imposées ainsi que de l'augmentation des dépenses de transfert vers les instances supra communales.

Le budget extraordinaire 2019 est ambitieux et tourné vers l'avenir dans le but de permettre de belles avancées pour le développement des secteurs énumérés ci-dessous, lesquels touchent directement et quotidiennement les Houyetois.

Les principes de base qui illustrent notre action communale en parallèle du budget 2019 sont les suivants :

- **Faire primer l'intérêt du plus grand nombre**
- **Préserver la qualité de notre cadre de vie**
- **La rigueur et la transparence dans la gestion des finances communales**
- **Une administration performante et efficace au service de tous**
- **La disponibilité et l'écoute à l'égard de nos citoyens**

Commentaires sur le budget

Budget ordinaire

Le budget 2019 présente un boni global de 301.554,44 Euros et de 20.692,68 Euros à l'exercice propre. Comme expliqué dans les documents annexés, les provisions sont utilisées à hauteur de 278.200 Euros sur les 480.000 Euros disponibles. La situation financière reste saine en fonction des risques existants.

Dépenses

Au service ordinaire, les dépenses du personnel restent les plus élevées avec 2.892.590 euros, suivies des dépenses de transfert (1.952.013,20 euros) et de fonctionnement (1.281.196,66 euros). Les dépenses de dettes s'élèvent à 789.778,92 euros.

Cadre administratif

Un crédit de 96.000 EUR a été prévu pour le recrutement d'un Directeur général et d'un conducteur de travaux.

Règlement-taxe éoliennes

En accord avec les gestionnaires des trois éoliennes de production inférieure à 1MW, présentes sur le territoire de la commune, et pour se conformer aux arrêts de la Cour Constitutionnelle et de la Cour de Cassation¹, il a été convenu de modifier le règlement-taxe pour le budget 2019. La taxe de 12.500 euros imposée auparavant étant discriminatoire et disproportionnée par rapport aux éoliennes de type industriel de plus grosse production, la taxe est ramenée à un montant annuel de 4000 euros pour les exercices 2015 à 2018.

¹ Qui indiquent que pour les taxes directes, le pouvoir taxateur doit appliquer le principe de proportionnalité.

Par ailleurs, pour **se** conformer à la circulaire ministérielle de la Région Wallonne, le Collège communal actuel **s'**engage à proposer au Conseil communal de ramener ladite taxe sur les éoliennes d'une **ca**pacité inférieure à 1 MW, au montant annuel de zéro euro, pour les exercices sociaux **20**19 à 2024.

Recettes

Du côté des **recettes**, ce sont les transferts qui rapportent le plus avec 6.084.534,85 euros, dont principalement les additionnels à l'IPP et au précompte immobilier pour 2.305.814,56 euros. Ensuite, les **recettes** de prestations comptent pour 523.788,40 euros et les recettes de dettes pour 49.748, 21 euros.

Le budget ordinaire présente ainsi d'une part un total de dépenses s'élevant à un montant de 6.986.882,78 euros pour l'exercice cumulé (savoir 6.915.578,78 euros d'exercice propre et 71.304,00 € des **exercices** antérieurs) et un total de recettes 7.288.437,22 € (savoir 6.936.271,46 euros à l'exercice propre + 352.165,76 € pour exercices antérieurs).

Le Boni général **annoncé** s'élève donc à **301.554,44 euros (20.692,68 euros à l'exercice propre)**.

Pour analyser les **différences** avec le budget initial N-1, nous vous renvoyons au tableau de synthèse du service ordinaire, ci- annexé et réalisé par le Directeur financier.

Budget extraordinaire

Au service extraordinaire, les projets 2019 sont les suivants :

Projets en cours

- Extension de l'Espace citoyen
- rénovation de la salle St Martin à Hour
- acquisition matériaux réparation toiture service travaux
- voiries agricoles 2013
- réfection rue St Hadelin à Celles suite intempéries
- rénovation école de Houyet
- Pose de 2 systèmes de ventilation Ecole Mesnil St Blaise
- remplacement verrière école de Celles
- acquisition d'un bus

- Peintures église de Celles
- Subside F.E Mesnil-Saint-Blaise - acquisition orgue
- Rénovation du Moulin de Wanlin
- Parts SPGE - égouttage Hulsonniaux
- Parts SPGE - égouttage Houyet
- Parts SPGE - égouttage Hour
- Parts SPGE - égouttage Wanlin
- zone activité économique mixte à Wanlin

Nouveaux projets

1. création d'une plateforme citoyenne + site internet
2. sécurisation routière
3. Audit personnel, voiries et bâtiments
4. Archivage numérique, digitalisation
5. remplacement luminaires (éclairage public)

→ soit, au total, des investissements à hauteur de **2.238.798,66 euros**.

Les dépenses à l'exercice propre s'élève à **2.238.798,66 euros** et les recettes à **2.166.815,85 euros** avec un déficit de **71.982,81 euros**. Le total des dépenses et recettes (ex. propre + antérieurs) est donc de **2.238.798,66 euros**.

Nouveaux projets

1. La communication et la proximité, lien essentiel entre les habitants et la commune

Comme annoncé, la majorité souhaite investir dans la communication afin d'améliorer le contact et les relations des citoyens avec la commune et afin d'améliorer leur accès à l'information communale via des canaux de communication modernes, adaptés à l'évolution de la vie en société, pratiques et structurés. C'est pourquoi, il est prévu de rafraichir le site Internet ainsi que la création d'une page facebook.

La majorité souhaite également permettre à l'ensemble des citoyens houyetois de s'exprimer via la création d'une plateforme citoyenne, afin d'être à l'écoute de leurs besoins et constatations. Cette plateforme sera un endroit d'échanges et de partages constructifs et véritablement ouverts à la démocratie participative.

C'est pourquoi, un crédit de **10.000 euros** est injecté dans les dépenses au service extraordinaire pour mettre en place cette plateforme démocratique.

Une participation active des citoyens à la gestion de la commune permet de garder le lien de proximité nécessaire entre l'autorité communale et la population et développe le principe de la citoyenneté responsable.

2. La sécurité routière, une priorité à ne pas négliger dans nos villages

Un autre axe important est la sécurité de nos concitoyens. C'est une priorité qui doit être rencontrée à plusieurs niveaux (routière, personnes, enfants, etc.).

Un cadre de vie sécurisé est un droit fondamental pour tout citoyen de Houyet, et le lui garantir est une des missions premières des autorités communales.

C'est pourquoi, un crédit de **100.000 euros** (au service extraordinaire) a été alloué à cette thématique afin de réaliser, en collaboration avec les services de notre zone de police Lesse&Lhomme, une analyse des risques et des priorités en matière de sécurité routière dans nos villages (voiries communales, régionales et abords des écoles).

3. Une administration performante, moderne, ambitieuse, organisée / Optimalisation des services

Le Collège communal souhaite optimaliser le management du personnel et le patrimoine communal afin d'améliorer le service rendu aux citoyens. C'est pourquoi, un audit général (bâtiments, voiries, moyens techniques et ressources humaines) est prévu via une entreprise externe à la commune en vue de redéfinir les priorités en matière de moyens et de profils pour assurer les missions communales adaptées à sa taille et à sa population.

Cet audit est primordial tant il permettra de servir de base pour améliorer la gestion de notre commune dans tous les secteurs et pour planifier l'action des années futures (à moyen et long terme).

Une meilleure coordination, une planification, le bien-être au travail, un descriptif de fonction, sont des éléments indispensables au travail et à la gestion efficiente d'une commune. En effet, la satisfaction du personnel va de pair avec la satisfaction des citoyens.

Par ailleurs, cet audit portera aussi sur l'état des voiries communales et sur le patrimoine communal. Ainsi, l'objectif sera de poursuivre l'entretien et l'amélioration de la réfection des voiries communales et du réseau d'égouttage sur la base d'un cadastre objectif de l'état des routes et des besoins réels. **100.000 euros** ont été budgétisés à l'extraordinaire à ce sujet. L'objectif permanent sera de créer et maintenir des services de qualité au sein de l'entité communale afin de servir au mieux nos habitants.

Dans le cadre personnel, le budget ordinaire prévoit l'engagement d'un contremaître et d'un Directeur général.

4. Archivage numérique/ digitalisation

À l'heure du numérique, il est grand temps pour l'administration d'utiliser les nouvelles technologies, que ce soit en vue d'instaurer une politique de développement durable dans ses services et de limiter la consommation de papier, ou dans le but d'offrir un meilleur accès à l'information et de faire en sorte que les citoyens n'aient plus besoin de se déplacer à la Maison communale.

En effet, la numérisation va permettre de dématérialiser l'administration ou encore d'accélérer le travail des services par la mise en réseau et l'accès aux archives en quelques clics. Bref, c'est un outil qui permettra de simplifier la vie de tout le monde et de tendre à termes vers la « smart city » (téléchargement de documents en ligne, accès à un répertoire unique pour les fonctionnaires, numérisation des archives, gestion énergétique des bâtiments communaux, etc.).

5. Transition énergétique

Un crédit d'investissement de 153.167,85 euros a été prévu dans du programme de remplacement des luminaires OSP d'ORES par des sources économes en énergie et en entretien – LED.

Cette volonté s'inscrit dans les objectifs de transition énergétique portés par le Collège. La commune, en tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, doit pouvoir montrer l'exemple d'une gestion économe et responsable de l'énergie et de l'utilisation de celle-ci dans le respect de l'environnement.

Projets en cours/ de suivi

Améliorer les infrastructures scolaires

Le maintien d'un enseignement rural de qualité passe aussi par une configuration des locaux et infrastructures scolaires adaptée au nombre d'élèves.

C'est pourquoi, nous soutenons les projets d'extension de deux classes au sein de l'implantation de Houyet (investissement de **500.000 euros**), le remplacement de la verrière à Celles (**150.000 euros**) et la réfection des classes à Mesnil-Saint-Blaise, suite à des problèmes d'humidité (**10.000 euros**).

Dans le cadre scolaire également, **200.000 euros** ont été alloués pour faire face à l'achat éventuel d'un bus communal, le bus existant devenant très vétuste. Pouvoir véhiculer les écoliers le matin et le soir est un service primordial pour les parents. En outre, il va sans dire qu'il est important qu'ils puissent pratiquer du sport et s'ouvrir à la culture, d'où la nécessité de pouvoir circuler en bus jusqu'aux villes voisines.

Culture et associatif

Très attaché à la culture et au devoir de mémoire, le Collège ne peut que soutenir le projet d'extension de l'Espace citoyen en vue de créer un espace dédié à l'histoire de la commune de Houyet, que ce soit en rappel au passé royal, aux couteliers, à la Bataille des Ardennes, au maquis de Fenffe, etc. C'est pourquoi, **60.000 euros** ont été prévus en dépenses extraordinaires.

Patrimoine communal

La rénovation de la salle Saint-Martin à Hour (**50.000 euros**) et du moulin-ferme de Wanlin (**50.000 euros**) sont toujours des projets inscrits au service extraordinaire, de même que le rafraîchissement des peintures de l'église de Celles (**180.000 euros**), la réparation de la toiture du service travaux (**8.000 euros**), l'étude pour la modification du Plan communal d'Aménagement révisionnel à Wanlin (**25.000 euros**), la réfection de la rue Saint-Hadelin suite aux inondations (**10.648 euros**) et le plan voiries agricoles de 2013 (**530.000 euros**).

Conclusion

La santé des finances communales est actuellement en équilibre avec un boni attendu de 4,32 % de son montant total de dépenses à l'ordinaire. La marge de manœuvre est donc tenue. Il importe de rester vigilant à chaque instant dans notre utilisation des deniers publics. En effet, le Collège communal désire insuffler une méthode de travail ambitieuse mais prudente, planifiée et respectueuse des aspirations de nos concitoyens.

En tant que mandataires communaux, nous avons une responsabilité propre, voire une obligation vis-à-vis des citoyens, celle d'être sans cesse efficaces et efficients, plus performants et plus professionnels dans l'exercice de notre mission au bénéfice de nos concitoyens devant lesquels nous sommes politiquement responsables.

La gestion financière communale sera guidée au travers de plusieurs valeurs qui nous tiennent à cœur :

- **Agir avec bon sens, réflexion, ambition, détermination et créativité**
- **Planifier sur le long terme**
- **Investir avec prudence**
- **Anticiper les contraintes**
- **Maximiser les services**

Hélène Lebrun,
Bourgmestre